



SNUDI-FO du Finistère
 5, rue de l'Observatoire 29200 Brest
 Tél: 06.80.65.04.27
 Courriel: snudi.fo29@orange.fr
 Site: <http://29snudifo.canalblog.com/#>



ADHESION AU SNUDI- FORCE OUVRIERE !

Nom : Prénom.....

Adresse personnelle :

Téléphone : E-mail :

Ecole de rattachement :

Echelon actuel : Corps (PE, instituteur, HAC).....Quotité de service :

Le montant de ma cotisation :Date : Signature :

Comment régler ?

- Soit par chèque : 1 à 5 chèques que vous envoyez en même temps, et qui seront encaissés tous les 2 mois à partir de janvier.
- Soit par prélèvements automatiques qui se se feront début février, début mai, début août et début novembre.

- L'Union Départementale FO du Finistère a mis au point un service de prélèvement automatique.
- Ce mode de paiement peut être interrompu à tout moment. L'UD FO s'engage à rembourser tout prélèvement effectué après dénonciation de l'adhérent.

 Le Bureau de l'UD

MANDAT DE PRELEVEMENT SEPA

Référence unique du Mandat :

.....

En signant ce formulaire de mandat, j'autorise l'UD FO à envoyer des instructions à ma banque pour débiter mon compte et ma banque à débiter mon compte conformément aux instructions de l'UD FO.

Je bénéficie du droit d'être remboursé par ma banque selon les conditions décrites dans la convention que j'ai passée avec elle. Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de mon compte pour un prélèvement autorisé.

Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

Type de paiement : Récurrent, tous les trimestres.

Un échéancier me sera adressé une fois par an, par l'UD FO.

La référence unique du mandat me sera confirmée avant le 1^{er} prélèvement. Le délai de pré-notification pourra être inférieur à 14 jours calendaires pour une adhésion en cours de trimestre. La signature du mandat vaut acceptation par le débiteur de ce délai.

N° I.C.S. Identifiant
 Créancier SEPA
 FR80ZZZ423527

NOM, PRENOM, ET ADRESSE DU DÉBITEUR :

NOM DU CREANCIER :

U.D. FORCE OUVRIÈRE
 5 rue de l'Observatoire
 29200 BREST

COMPTE A DÉBITER :

Numéro d'identification international du compte bancaire-IBAN

//////

Code international d'identification de votre banque-BIC

//////

Merci de nous renvoyer cet imprimé en y joignant OBLIGATOIREMENT un relevé d'identité bancaire (RIB).

A : Le : // // // // // // // // // //

SIGNATURE (obligatoire) :



SNUDI-FO du Finistère
5, rue de l'Observatoire 29200 Brest
Tél: 06.80.65.04.27
Courriel: snudi.fo29@orange.fr
Site: <http://29snudifo.canalblog.com/#>



Cotisations syndicales pour l'année 2014 / 2015 :

Professeurs des écoles classe normale

Echelons	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Adjoint, Spéc ASH, IMF	112	120	126	133	138	148	156	165	177	191	202
Directeur 2-4 cl.	118	129	135	136	146	154	163	173	183	197	210
Directeur 5-9 cl.	122	133	138	144	150	157	167	177	187	201	214
Directeur 10 cl. Et +	126	136	140	146	154	161	169	181	191	204	216

Professeurs des écoles hors classe

Echelons	1	2	3	4	5	6	7
Adjoint, Spéc. ASH, IMF	156	173	185	197	212	225	238
Directeur 2-4 cl.	163	181	193	204	218	232	247
Directeur 5-9 cl.	167	185	197	208	222	236	251
Directeur 10 cl. Et +	169	187	199	212	225	240	253

Instituteurs

Echelons	8	9	10	11
Adjoint, Spéc. ASH, IMF	135	140	148	161
Directeur 2-4 cl.	140	148	156	167
Directeur 5-9 cl.	144	152	159	173
Directeur 10 cl. Et +	148	154	161	177

Temps partiel : au prorata

Retraité(e) : 100€

EVS/ AVS/ en dispo/ étudiant(e) / stagiaire : 35€

Rappel: Chaque cotisation syndicale ouvre droit à un crédit d'impôts égal à 66.66% du montant de la cotisation.